


**Commission pour la prévention
 du crime et la justice pénale**
Dix-huitième session

Vienne, 16-24 avril 2009

Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire*

**Tendances de la criminalité dans le monde et mesures prises:
 intégration et coordination de l'action de l'Office des Nations
 Unies contre la drogue et le crime et des États Membres dans
 le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale:
 autres activités à l'appui des travaux de l'Office des Nations
 Unies contre la drogue et le crime, en particulier celles du
 réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention
 du crime et la justice pénale, des organisations non
 gouvernementales et autres instances**

**Activités des instituts du réseau du Programme des Nations
 Unies pour la prévention du crime et la justice pénale**
Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice	3
III. Activités des instituts régionaux et affiliés	3
A. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient	3
B. Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies	5

 * E/CN.15/2009/1.


C.	Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants	6
D.	Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale.	8
E.	Institut australien de criminologie.	9
F.	Institut supérieur international des sciences criminelles	11
G.	Université arabe Nayef des sciences de sécurité	13
H.	Centre international pour la prévention de la criminalité	13
I.	Institut d'études sur la sécurité	15
J.	Institut coréen de criminologie	17
K.	Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire.	18
IV.	Activités du Conseil consultatif scientifique et professionnel international	19

I. Introduction

1. Le présent rapport, qui récapitule les activités menées en 2008 par les instituts constituant le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale a été établi conformément aux résolutions du Conseil économique et social 1992/22, 1994/21 et 1999/23, sur la base des informations communiquées par lesdits instituts.

2. D'emblée, il convient de souligner l'importance que revêtent les travaux effectués conjointement par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Le point focal de l'ONU chargé du réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale a présidé la réunion de coordination de 2008 du réseau qui a été organisée par le Conseil consultatif scientifique et professionnel international à Courmayeur (Italie), et l'UNODC a mené une coopération bilatérale avec plusieurs membres du réseau pendant toute l'année 2008.

II. Activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

3. Conformément aux statuts de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) (résolution 1989/56 du Conseil économique et social, annexe), le Conseil de direction de l'UNICRI présentera un rapport à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à sa dix-huitième session. Ce rapport donnera des informations sur les activités menées par l'UNICRI en 2008. D'autres informations et rapports sont disponibles sur le site Internet de l'UNICRI (<http://www.unicri.it>).

III. Activités des instituts régionaux et affiliés

A. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient

4. Les cours et séminaires de formation suivants ont été organisés en 2008:

a) Le 138^e séminaire international de haut niveau sur le thème "mesures juridiques concrètes et effectives de lutte contre la corruption: action du système pénal" a eu lieu du 17 janvier au 14 février;

b) Le 139^e cours international de formation sur les profils des jeunes délinquants dangereux et violents et les traitements efficaces a eu lieu du 19 mai au 26 juin;

c) Le 140^e cours international de formation sur les mesures de justice pénale contre la cybercriminalité a eu lieu du 1^{er} septembre au 9 octobre;

d) Le quatrième séminaire sur la justice pénale en Asie centrale, les mesures de lutte contre les infractions liées au trafic de drogue et les activités criminelles

connexes et le traitement des toxicomanes dans le processus de justice pénale a eu lieu du 25 février au 13 mars;

e) Le treizième séminaire spécial à l'intention des hauts responsables de la justice pénale de Chine sur la réforme du système de justice pénale: présentation des vues des victimes de la criminalité et amélioration du traitement des délinquants avec prise en compte des risques et des besoins des délinquants a eu lieu du 3 au 18 mars;

f) Le troisième cours national de formation sur la relance du système des assistants de probation bénévoles aux Philippines a eu lieu du 15 au 25 avril;

g) Le neuvième cours national spécial de formation sur le système de traitement des délinquants mineurs au Kenya a eu lieu du 5 au 27 novembre;

h) Le onzième cours spécial de formation sur les mesures de justice pénale contre la corruption a eu lieu du 16 octobre au 13 novembre.

5. Les activités de coopération technique suivantes se sont déroulées en 2008:

a) L'Institut, le Bureau du procureur général de la Thaïlande et le Centre régional de l'UNODC pour l'Asie de l'Est et le Pacifique ont organisé conjointement le deuxième séminaire régional sur la bonne gouvernance à l'intention des pays d'Asie du Sud-Est, qui s'est tenu à Bangkok du 23 au 25 juillet, sur le thème de la lutte contre la corruption dans la passation des marchés publics;

b) L'Institut et le Bureau du procureur général du Japon ont organisé conjointement, à l'intention des pays d'Asie de l'Est, un forum régional sur la bonne gouvernance qui s'est tenu à Tokyo les 10 et 11 décembre sur le thème du renforcement de la coopération aux niveaux national et international afin de pouvoir mener des enquêtes et des poursuites de manière efficace dans les affaires de corruption;

c) Deux professeurs de l'Institut ont dispensé, en conjonction avec l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine, un cours sur la réforme du système de justice pénale en Amérique latine auquel ont participé les représentants de six pays. Après ce cours, qui s'est tenu au Costa Rica du 18 au 23 août, ils ont également dirigé du 25 au 27 août en Argentine un séminaire de suivi consacré à la situation spécifique de ce pays;

d) Deux professeurs de l'Institut se sont rendus au Kenya du 26 juillet au 6 septembre pour aider à renforcer les services du Département de l'enfance du Ministère du genre et de l'enfance;

e) Un professeur de l'Institut s'est rendu aux Philippines du 17 au 26 novembre afin d'apporter une assistance technique pour les cours de formation dispensés par le Service de la liberté surveillée et de la probation du Ministère de la justice à l'intention des agents locaux de probation et des assistants de probation bénévoles.

B. Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies

6. Au cours de l'année 2008, les principales activités et les nouveaux projets de l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies, étaient les suivants:

a) Projets achevés: enquête internationale sur la violence contre les femmes; projet d'un nouvel instrument pour l'enquête européenne de victimisation (avec l'appui financier d'Eurostat); programme-cadre de l'Union européenne concernant la coopération policière et judiciaire dans le domaine du trafic de migrants; analyse des septième, huitième et neuvième enquêtes des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale et présentation de rapports y relatifs; stratégie de sécurité pour le système pénitentiaire finlandais; projet du Conseil de l'Europe relatif à la collecte de données administratives sur la violence contre les femmes; projet relatif à la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle dans trois pays; projet de recherche mené dans le cadre de l'Initiative mondiale des Nations Unies contre la traite des êtres humains (UN.GIFT); projet de jumelage des autorités locales en Estonie aux fins de la lutte contre la corruption; participation au colloque de criminologie de Stockholm tenu du 16 au 18 juin; et participation à la huitième conférence annuelle de la Société européenne de criminologie tenue à Édimbourg (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) du 2 au 5 septembre;

b) Activités en cours: contribution au manuel de l'UNODC et de la Commission économique pour l'Europe sur les enquêtes de victimisation; Recueil européen de statistiques relatives à la criminalité et à la justice pénale; analyse des enquêtes des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale et présentation de rapports y relatifs; évaluation de l'application des règles et normes des Nations Unies en matière de criminalité, de justice pénale et de prévention du crime; et participation aux sessions de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale ainsi qu'aux Congrès quinquennaux des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale;

c) Projets récemment lancés: suivi du projet sur la sécurité dans les prisons et l'assistance postpénale en Finlande; JUSTIS, projet visant à définir des indicateurs scientifiques pour évaluer la confiance dans la justice au sein de l'Union européenne; étude sur les pressions irrégulières exercées sur les juges et les magistrats du parquet en Finlande et en Suède; traduction en russe de l'instrument international d'élaboration de politiques pénitentiaires et adaptation de cet instrument au système russe; projet sur la corruption le long de la frontière finno-russe; préparation d'un examen des recommandations de l'Organisation des Nations Unies visant à combattre la violence contre les femmes; préparation de deux ateliers dans le cadre du douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui doit se tenir à Salvador (Brésil) du 12 au 14 avril 2010; phase pilote du projet visant à élaborer un nouvel instrument pour l'enquête européenne de victimisation en Finlande (avec l'appui financier d'Eurostat); projet relatif à la traite des êtres humains à des fins de travail forcé; et analyse de la dixième enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale et présentation d'un rapport y relatif;

d) Des négociations sont actuellement en cours sur l'élaboration d'instruments de suivi pour les services judiciaires, de détection et de répression et la participation au colloque annuel de criminologie de Stockholm et à la conférence annuelle de la Société européenne de criminologie;

e) L'Institut continue de produire des rapports et d'autres documents destinés à être largement diffusés et d'accorder des bourses à de jeunes chercheurs et professionnels européens;

f) Les fonctionnaires de l'Institut continuent de coopérer avec différentes associations et revues scientifiques internationales et d'être associés à divers projets d'élaboration de politiques au plan national.

C. Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

7. Mettant l'accent sur la promotion de stratégies adaptées aux besoins, l'Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants mène des activités pour renforcer les capacités régionales de détection et de répression des activités criminelles dans les pays africains, en se fondant sur des évaluations continues des besoins de chaque pays. Compte tenu des effets dévastateurs de la criminalité sur le développement, l'Institut encourage, par le biais de ses projets, l'application à l'échelon national des instruments et bonnes pratiques internationaux. Au cours de l'année 2008, l'Institut a mené les activités suivantes:

a) *Activités de projet:*

i) Le projet d'aide aux anciens détenus, qui était initialement un projet pilote visant à promouvoir la réadaptation et la réinsertion des détenus en Ouganda, attire de plus en plus l'attention des autorités pénitentiaires de toute la région. Considéré comme un moyen efficace de lutte contre la récidive, le projet devrait être appliqué dans d'autres pays;

ii) Le projet "Cyberwatch" a été élaboré pour étudier les effets des escroqueries sur Internet sur le développement. Étant donné que des fraudes de ce type peuvent être commises aux dépens des programmes d'éradication de la pauvreté, l'Institut s'efforce actuellement, avec l'aide de partenaires régionaux et internationaux, d'élargir le programme de sensibilisation à cet égard à l'ensemble de la région;

iii) Le projet relatif à la traite des personnes au Nigéria, lancé en juin 2006, est un projet de recherche conjoint du Gouvernement nigérian (par l'intermédiaire de son Agence nationale pour l'interdiction de la traite des êtres humains et autres questions connexes et de l'Institut. Il a été achevé et ses conclusions ont été publiées. Il a permis de promouvoir la ratification et l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée¹ et du Protocole visant à prévenir, réprimer et punir

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2225, n° 39574.

la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention² dans tous les pays africains;

iv) Une étude du phénomène nouveau que représente la traite des enfants en Ouganda, lancée à Kampala en juillet 2008, a été achevée et fera l'objet d'une large diffusion. Sur la base de cette étude, des efforts sont actuellement déployés pour constituer une coalition contre la traite des êtres humains;

v) Parmi les autres projets en cours figurent la compilation des profils de pays en vue de leur incorporation dans une base de données statistiques sur la criminalité en Afrique et l'élaboration d'une enquête sur la victimisation afin de recueillir des données sur certaines infractions et d'identifier ainsi les tendances qui se dégagent. Cette enquête sera réalisée dans un premier temps en Ouganda et reprise ensuite dans tous les pays africains;

b) *Formation:*

i) Des dispositions ont été prises, à la demande des États Membres, pour organiser un certain nombre de stages de courte durée en vue d'améliorer le fonctionnement des systèmes de justice pénale en Afrique;

ii) Parmi les autres activités de formation figurent un atelier sur la criminalistique et un projet visant à renforcer les capacités des services de détection et de répression en matière de détection des infractions, d'enquête et de rationalisation des poursuites. Un atelier sur les pratiques abusives est prévu en avril 2009;

c) *Information et documentation:*

i) L'Institut a continué d'établir régulièrement des rapports sur les activités menées et de les publier en ligne. Une revue sur la prévention de la criminalité est également en cours d'élaboration;

ii) Le centre d'information est en cours de modernisation, afin d'inciter plus de personnes à tirer parti de ses services, et l'Institut continue de publier des informations en ligne;

d) *Coopération et partenariats internationaux:*

i) En septembre et octobre, l'Institut a noué des contacts utiles avec le Groupe des États d'Afrique au Siège de l'Organisation des Nations Unies et avec d'autres organisations aux États-Unis;

ii) L'Institut a continué de renforcer la coopération avec plusieurs membres du Réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale;

iii) Des représentants de l'Institut ont participé à plusieurs réunions régionales et internationales;

iv) Des dispositions sont actuellement prises pour que l'Institut participe au douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.

² Ibid, vol. 2237, n° 39574.

D. Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale

8. Le Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale est un organisme indépendant à but non lucratif basé à Vancouver (Canada). Fondé en 1991 et affilié à l'ONU, sa mission est de promouvoir la primauté du droit, les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance. Il remplit sa mission en contribuant aux efforts déployés aux niveaux local, national et international pour soutenir les réformes juridiques et améliorer l'administration de la justice pénale. Au cours de l'année 2008, le Centre a mené les activités suivantes:

a) Avec le soutien financier du Gouvernement canadien, il a continué de collaborer avec l'UNODC en vue de l'élaboration d'une enquête globale visant à aider les États parties à la Convention contre la criminalité organisée et la Convention des Nations Unies contre la corruption à communiquer des informations³;

b) En coopération avec les autres instituts du réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, le Centre a contribué à l'organisation d'un atelier sur le thème "Élimination de la violence à l'égard des femmes: formes, stratégies et outils", qui s'est tenu pendant la dix-septième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Le personnel du Centre a présenté un document sur la définition d'indicateurs pour évaluer les mesures de justice pénale en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes;

c) Le Centre a aidé l'UNODC à réviser les Stratégies et mesures concrètes types relatives à l'élimination de la violence contre les femmes dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale (résolution 52/86 de l'Assemblée générale, annexe). Le document révisé, qui comprendra des recommandations sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, sera examiné par un groupe intergouvernemental d'experts et devrait être soumis à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à sa dix-neuvième session en 2010;

d) Avec le soutien de l'Agence canadienne de développement international, le projet de coopération entre le Canada et la Chine sur la réforme du Ministère public a continué de promouvoir la réforme du droit pénal et du système de justice pénale en Chine;

e) Par le biais de son Programme international relatif à l'administration pénitentiaire, le Centre a encouragé la réforme des systèmes pénitentiaires à l'échelle mondiale conformément aux normes internationales relatives à la primauté du droit et aux droits de l'homme;

f) Avec le soutien du Gouvernement canadien, le Centre a travaillé en partenariat avec l'UNODC dans le cadre d'un projet qui consistait à collaborer avec la mission des Nations Unies au Soudan et le Gouvernement du Sud-Soudan pour donner aux services pénitentiaires du Sud-Soudan les moyens de mieux tenir compte

³ Ibid, vol.2349, n° 42146.

des besoins et de la situation des enfants, des femmes et autres groupes de détenus ayant des besoins particuliers;

g) En coopération avec l'UNODC, le Centre a élaboré un manuel, un outil de formation de base et un programme de formation fondé sur les règles et normes internationales à l'intention des directeurs de prisons;

h) Le Centre a réalisé, avec l'appui de Sécurité publique Canada et du Service correctionnel du Canada, une étude internationale sur les dispositions, les politiques, les pratiques et les processus relatifs à la suspension et à la révocation de la liberté conditionnelle. Le projet s'efforçait, à titre préliminaire, d'examiner et de comparer les processus de prise de décisions suivis dans un certain nombre de pays lorsque des délinquants en liberté conditionnelle étaient soupçonnés de ne pas respecter les conditions qui leur étaient imposées. Une publication sur ce projet est disponible en anglais et en français;

i) Le Centre a organisé, le 20 juin à Vancouver (Canada), un colloque sur les perspectives nationales et internationales en matière d'usurpation d'identité et de fraude. L'objectif était de soutenir un projet de loi, récemment présenté, qui visait à incorporer l'usurpation d'identité et la fraude dans le code pénal canadien, ainsi qu'à examiner les travaux menés par les experts conformément à la résolution 2004/26 du Conseil économique et social;

j) Le Centre a contribué au huitième Colloque sur la prévention du crime du Centre international pour la prévention de la criminalité sur le thème "La sécurité des femmes: une préoccupation mondiale commune", qui s'est tenu à Querétaro (Mexique) du 12 au 14 novembre;

k) En mars, le Centre a publié, avec le soutien du Gouvernement canadien, la troisième édition du *Manuel sur la ratification et l'application du Statut de Rome de la Cour pénale internationale*.

E. Institut australien de criminologie

9. L'Institut australien de criminologie, basé à Canberra, mène des recherches et diffuse des informations pour fournir au Gouvernement australien et à la collectivité dans son ensemble une base de connaissances unique à l'appui de l'élaboration de politiques et de mesures concrètes.

10. Au cours de l'année 2008, l'Institut a continué d'appuyer activement les activités de prévention de la criminalité, en évaluant et examinant régulièrement l'impact de ses recherches sur la prévention de la criminalité. Il a achevé l'examen du Programme du Gouvernement australien pour la prévention de la criminalité au niveau local, poursuivi ses travaux dans certains domaines de la prévention de la criminalité pour améliorer notamment l'efficacité des mesures de prévention prises par les collectivités locales et mettre l'accent sur la prévention de la violence et des incendies criminels dans le bush australien, et fait des présentations sur la prévention de la criminalité dans le cadre de divers instances nationales et internationales.

11. Concernant la création de liens internationaux, le personnel de l'Institut a participé en 2008 à deux réunions techniques: la réunion consultative technique des

groupes d'experts de l'UNODC sur la prévention du crime, qui s'est tenue en juillet en Allemagne, et une réunion du comité scientifique du Centre international pour la prévention de la criminalité, qui s'est tenue au Canada en septembre. En outre, l'Institut a participé à une réunion des directeurs des instituts de recherche publics à Washington. Des membres du personnel de l'Institut ont également fait des présentations lors de plusieurs autres conférences internationales, notamment: la Conférence de 2008 de l'Institut national pour la justice, tenue à Arlington en Virginie (États-Unis) du 21 au 23 juillet; un séminaire international à l'intention des experts de la justice et des affaires intérieures, tenu à Paris; et le vingt-sixième Colloque international de Cambridge (Royaume-Uni) sur la criminalité économique, tenu du 31 août au 6 septembre. Des consultations approfondies sur la lutte contre le blanchiment d'argent ont été menées en Europe, notamment au Royaume-Uni, et en Asie. Deux forums régionaux de recherche sur la traite des êtres humains ont eu lieu à Samoa et à Hong Kong (Chine).

12. Concernant le renforcement des capacités, l'Institut a continué de produire un certain nombre de publications, tels que des rapports et des documents destinés aux décideurs ainsi que des "fiches conseil" à l'intention des praticiens. En outre, il a apporté une contribution au centre d'information sur la justice aborigène, notamment des documents d'information sur la criminalité parmi les populations aborigènes et les questions connexes (voir <http://www.indigenousjustice.gov.au>).

13. En vue d'étoffer le corpus de données factuelles, l'Institut a continué de suivre les tendances, de recueillir des données sur les infractions et la victimisation, d'identifier l'évolution des tendances des activités criminelles et de contribuer à améliorer les connaissances sur les activités efficaces en matière de justice pénale et de lutte contre la criminalité. Il recueille des informations et établit des rapports sur neuf programmes de suivi importants: homicides, décès en détention, vols d'armes à feu, mineurs en détention, consommation de drogues, vols à main armée, fraudes contre le Commonwealth, blanchiment d'argent et traite des êtres humains. Parmi les projets de recherche figuraient des évaluations (par exemple sur les tribunaux aborigènes), des études exploratoires pour déterminer la nature et l'ampleur de la criminalité (par exemple, la cybercriminalité visant des entreprises et les infractions dans le secteur de la pêche), les tendances futures (par exemple, en ce qui concerne la criminalité liée aux technologies) et des travaux plus techniques visant à estimer le coût de la criminalité, à établir des cartes géographiques, un modèle et des prévisions et à mesurer les résultats, y compris en ce qui concerne la récidive.

14. Une part importante des travaux de l'Institut porte sur la diffusion aux décideurs et aux praticiens des résultats de ses recherches sous des formes aisément accessibles. En 2007 et 2008, l'Institut a publié 15 grands rapports de recherche, 5 rapports techniques et de fond, 22 documents dans la série *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice* et 43 fiches d'information, tous disponibles sur le site Web de l'Institut (<http://www.aic.gov.au>). Fin 2008, le site Web enregistrait 43 500 visites par jour en moyenne, ce qui confirme son statut d'outil essentiel de diffusion d'informations. La publication la plus demandée est *Australian crime: Facts and Figures*, qui fournit tous les ans une vue d'ensemble des tendances en matière de criminalité et de justice (voir <http://www.aic.gov.au/publications/facts/>).

F. Institut supérieur international des sciences criminelles

15. En 2008, l'Institut supérieur international des sciences criminelles a organisé 44 activités auxquelles ont participé 1 775 représentants de 66 pays. Ces activités ont été menées en coopération avec 70 partenaires, dont 26 universités. Les principales activités menées en 2008 étaient les suivantes:

a) *Activités scientifiques:*

i) Le projet de recherche sur la lutte contre l'impunité et la promotion de la justice internationale, cofinancé par EuropeAid de la Commission européenne, devrait permettre d'établir un rapport faisant le point sur toutes les situations d'après-conflit depuis 1946. Le rapport présentera également des décisions politiques et des exemples de la manière dont le fonctionnement de la justice après des conflits antérieurs peut être appliqué aux conflits actuels. En mai, 14 experts se sont réunis à Syracuse (Italie) pour examiner le projet, et les résultats de ces travaux ont été présentés à la communauté internationale lors d'une conférence tenue à Genève les 10 et 11 novembre;

ii) Dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités de la Cour pénale internationale, l'Institut a organisé des ateliers ciblés. En 2008, 11 juges de la Cour pénale internationale ont participé à un atelier sur l'économie judiciaire, le constat judiciaire ou conclusions relatives aux faits, la divulgation et la procédure préliminaire et la procédure de l'instance, qui s'est tenu à Rome du 6 au 8 novembre. Ils ont également visité des institutions publiques italiennes;

iii) Dans le cadre d'un projet cofinancé par la Commission européenne, l'Institut a publié une série d'articles sur les principales questions de droit pénal européen ayant suscité de vifs débats dans un ouvrage intitulé *European Cooperation in Penal Matters: Issues and Perspectives*. Les articles sont le résultat de deux cours de spécialisation dispensés à des jeunes experts en droit pénal et portant sur l'évolution récente du droit pénal européen;

b) *Activités de formation:*

i) Un cours de spécialisation sur la charia et le droit pénal international, auquel ont participé 57 jeunes experts de 27 pays, a été dispensé à Syracuse (Italie) du 25 mai au 4 juin. Les conférences ont porté notamment sur les sources de la charia, les infractions et les peines qu'elle prévoit et ses relations avec le droit pénal international;

ii) Un séminaire sur la charia et les opérations militaires a été organisé à l'École de l'OTAN à Oberammergau (Allemagne) du 15 au 19 décembre. Il était destiné aux officiers et aux conseillers juridiques et politiques qui avaient reçu une formation dispensée par des spécialistes renommés de la charia;

c) *Assistance technique pour la coopération en matière de développement:*

i) D'importantes activités ont été exécutées dans le cadre de projets d'assistance technique menés en Afghanistan. Premièrement, un accord a été conclu en novembre avec l'UNODC ce qui a permis de lancer des activités de formation dans la province de Kandahar, avec le soutien de l'ambassade du Canada; dans le cadre de ces activités, près de 140 personnes travaillant dans

le secteur judiciaire recevront une formation et l'Initiative pour la justice dans les provinces sera mise en application dans la province de Kandahar. Cette initiative est menée dans trois provinces supplémentaires (Laghman, Logar et Kapisa), soit au total dans 15 provinces. Une formation de base a été dispensée au niveau provincial à 240 personnes travaillant dans le secteur judiciaire. Deuxièmement, un projet visant à renforcer les moyens opérationnels des agents locaux de la justice a été mené dans la province de Ghor, avec le soutien de l'UNODC et de l'ambassade de Lituanie. L'Institut a tout d'abord réalisé deux missions d'évaluation dans cette province afin de rencontrer des représentants de divers services judiciaires, organismes publics et organisations de la société civile en Afghanistan. La formation devrait se terminer d'ici la fin janvier 2009. Une initiative provinciale portant sur des réglementations visant à améliorer la situation des détenus a été adoptée. Dans le cadre de cette initiative, une formation sera dispensée au personnel de l'Administration pénitentiaire centrale afghane ainsi qu'au personnel pénitentiaire et à d'autres autorités telles que les juges, les procureurs, les officiers de police et les membres de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. En outre, des manuels ont été élaborés sur la formation de base du personnel des prisons et des centres de détention, les peines dans les sociétés islamiques et les droits et devoirs religieux des détenus musulmans. L'Institut a organisé à Syracuse (Italie) en avril un atelier sur la réforme de la législation en Afghanistan. À cette occasion, des experts internationaux et des représentants du Gouvernement afghan ont débattu de la manière de renforcer le projet de code pénal en Afghanistan et fait des recommandations qui seront utiles à l'élaboration de ce nouveau code pénal. L'Institut a reçu le prix 2008 de formation du personnel et des administrateurs décerné par l'Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires pour les efforts qu'il a déployés en vue de fournir une formation approfondie au personnel pénitentiaire en Afghanistan;

ii) Pour soutenir la reconstruction du système de justice pénale en Iraq, l'Institut a organisé deux séminaires en janvier et mai, financés par l'armée des États-Unis, pour dispenser une formation à 53 conseillers juridiques du Ministère de l'intérieur iraquien en matière de coopération internationale et de gestion. En mai, il a également tenu un atelier, financé par le Ministère des affaires étrangères italien et l'UNODC, sur la criminalité organisée, ses formes, les problèmes qu'elle pose et les mécanismes de lutte contre elle. Cet atelier, auquel ont participé 24 iraqiens, a examiné des questions liées à la criminalité organisée telles que le terrorisme et la traite des femmes et des enfants. Dans le cadre de la mission intégrée "état de droit" de l'Union européenne pour l'Iraq, l'Institut a fourni un appui scientifique au Département de l'administration pénitentiaire du Ministère de la justice italien dans le cadre de deux cours de formation tenus à l'académie de police de Verbania (Italie) à l'intention de 29 agents des institutions pénitentiaires iraqiennes. Suite à un accord conclu entre le Département pour le développement international du Royaume-Uni et le Ministère de l'intérieur et le Département de la sécurité publique italiens, 13 fonctionnaires de haut niveau du Ministère de l'intérieur iraquien ont participé à un voyage d'étude d'une semaine, au cours duquel ils ont visité des institutions judiciaires pertinentes à Rome;

iii) En ce qui concerne la lutte contre la criminalité organisée et la corruption dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Institut a appuyé, dans le cadre d'un projet de jumelage entre le Ministère de la justice italien et le Bureau du Procureur général de l'ex-République yougoslave de Macédoine, sept séminaires et ateliers sur la corruption, la traite des êtres humains et la prévention et la répression de la criminalité. Partant du principe qu'il fallait améliorer la base institutionnelle et juridique des activités de détection et de répression en ce qui concerne la criminalité organisée et la corruption afin qu'elles puissent être menées de manière efficace, une analyse complète du cadre législatif en matière de criminalité organisée et de corruption dans l'ex-République yougoslave de Macédoine a été réalisée au titre de ce projet. En outre, un atelier consultatif avec des acteurs nationaux a permis d'établir un projet de plan national de suivi des données pour la création d'un système de base de données moderne et compétitif;

iv) Pour la quatrième année consécutive, le Fonds monétaire international et l'Institut ont organisé un atelier de six jours sur "Les typologies du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme" à l'intention de 34 fonctionnaires d'Asie centrale et d'Europe orientale. Y ont également participé des représentants du service de renseignement financier de l'ex-République yougoslave de Macédoine et des experts du Ministère public de l'Albanie, du Bélarus, du Kazakhstan, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de l'Ouzbékistan.

G. Université arabe Nayef des sciences de sécurité

16. L'Université arabe Nayef des sciences de sécurité, répondant aux besoins exprimés par les services de répression des pays arabes, continue d'encourager les études et les programmes de formation dans tous les pays arabes.

17. S'agissant de la publication de travaux de recherche, des études sont actuellement effectuées sur le lien entre la corruption et la criminalité organisée. En plus de ses publications périodiques, l'Université a fait paraître plusieurs ouvrages sur les questions de sécurité.

18. L'Université continue d'offrir des programmes de troisième cycle pour des étudiants arabes dans le domaine de la criminologie, de la justice pénale, des sciences administratives et des sciences sociales. On peut y obtenir un doctorat ou une maîtrise.

19. L'Université relève du Conseil des ministres de l'intérieur des pays arabes de la Ligue des États arabes.

H. Centre International pour la prévention de la criminalité

20. La mission du Centre international pour la prévention de la criminalité est de soutenir et de promouvoir la prévention du crime aux niveaux local, national et international, particulièrement eu égard à la Déclaration de Vienne sur la criminalité et la justice: relever les défis du XXI^e siècle (résolution 55/59 de l'Assemblée générale, annexe), à la Déclaration de Bangkok intitulée "Synergies et réponses:

alliances stratégiques pour la prévention du crime et la justice pénale” (résolution 60/177 de l’Assemblée générale), et à leurs plans d’action, ainsi qu’à la Stratégie de l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la période 2008-2011 (résolution 2007/12 du Conseil économique et social, annexe).

21. En 2008, le Centre a mené les activités suivantes:

a) *Règles et normes en matière de prévention du crime:*

i) En septembre, le Centre a publié le *Rapport international: Prévention de la criminalité et sécurité quotidienne: tendances et perspectives*. Ce rapport porte sur les tendances de la criminalité et des stratégies de prévention de la criminalité, les politiques de prévention fondées sur les connaissances, les réseaux d’échange d’informations et de pratiques qui se sont formés depuis l’adoption des Principes directeurs applicables à la prévention du crime (résolution 2002/13 du Conseil économique et social). Disponible en anglais, en espagnol et en français, il comporte des analyses des questions de sécurité concernant les jeunes, les femmes, les établissements scolaires et les espaces publics et s’accompagne du *Recueil international de pratiques en prévention de la criminalité pour encourager l’action à travers le monde*, qui présente 65 exemples de pratiques du monde entier;

ii) À la dix-septième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, le personnel du Centre a contribué à un atelier sur le thème “Élimination de la violence à l’égard des femmes: formes, stratégies et outils”, organisé par le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Il a également participé à une réunion d’experts techniques accueillie par le Gouvernement allemand pour discuter d’un projet d’outil d’évaluation sur la prévention du crime et de l’élaboration d’un manuel sur ce sujet qui accompagnera les Principes directeurs applicables à la prévention du crime. Le projet d’outil d’évaluation, qui fait partie de la *Compilation d’outils d’évaluation de la justice pénale de l’UNODC*, a été achevé;

b) *Assistance stratégique et assistance technique:* le Centre a continué d’élargir sa mission dans le domaine de l’assistance technique, en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a ainsi collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le développement en Haïti dans le cadre d’un observatoire et de la réalisation d’une enquête locale sur la sécurité, et avec la Banque interaméricaine de développement sur le thème de la sécurité des femmes. Au Chili, il a fourni une assistance concernant la sécurité urbaine, les médias et les victimes et, en El Salvador, pour l’Observatoire d’Amérique centrale contre la violence. Le Centre a participé à des réunions préparatoires de l’Organisation des États américains sur la sécurité publique et à d’autres réunions dans ce domaine avec des organisations internationales. Il a fourni une assistance technique supplémentaire au Québec, notamment pour un observatoire municipal et une évaluation des stratégies de prévention du gouvernement et des services de police;

c) *Échange d’informations, rapports et publications:*

i) Les représentants de plus de 30 pays ont assisté au huitième Colloque annuel du Centre sur la prévention du crime, qui portait sur la sécurité des femmes. Un *Recueil des pratiques en matière de sécurité des femmes*

comportant des exemples de pratiques et de stratégies appliquées par des villes, des gouvernements et des organisations non gouvernementales de 31 pays a été publié dans ce cadre;

ii) Le Centre a participé au Sommet international sur la prévention de la délinquance juvénile et les villes organisé à Durban (Afrique du Sud) du 17 au 21 juin par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains. Le personnel du Centre avait rédigé un document d'information pour le Sommet et participé à différentes manifestations en Afrique du Sud, en Allemagne, en Belgique, au Brésil, au Canada, au Chili, en Colombie, en El Salvador, en France, en Haïti, au Maroc, au Mexique, en Norvège, au Portugal et à Trinité-et-Tobago;

iii) Des rapports sur le rôle des médias et de la télévision en circuit fermé dans la prévention du crime ont été publiés, en plus des bulletins d'information en ligne *L'observateur international de prévention de la criminalité* et le *Bulletin international sur la sécurité des collectivités et les peuples autochtones*.

I. Institut d'études sur la sécurité

22. L'Institut d'études sur la sécurité est un institut de recherche politique appliquée indépendant et à but non lucratif qui dispose de bureaux à Nairobi, à Addis-Abeba, au Cap et à Pretoria. Sa mission est de conceptualiser la notion de sécurité humaine en Afrique, de diffuser des informations à ce sujet et d'enrichir le débat sur ce thème afin d'encourager l'élaboration de politiques et la prise de décisions à tous les niveaux. En 2008, l'Institut a notamment mené les activités suivantes dans les domaines de la prévention du crime et de la justice pénale:

a) *Criminalité et sécurité humaine:*

i) Réalisation de plusieurs enquêtes aux échelons national et municipal dans toute l'Afrique sur les victimes de la criminalité;

ii) Publication de la revue *SA Crime Quarterly* et organisation régulière de séminaires et de séances d'information pour les dirigeants et les décideurs;

iii) Suivi et analyse des tendances de la criminalité et de la justice dans plusieurs pays africains;

iv) Formation de hauts responsables sur des questions relatives à la criminalité, à la justice internationale et aux activités des services de police dans un certain nombre de pays africains;

b) *Lutte contre la criminalité internationale et le terrorisme:*

i) Collaboration avec des organisations sous-régionales en Afrique afin de fournir une formation spécialisée sur la criminalité internationale et le terrorisme à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux concernés;

ii) Mise en place du Programme de renforcement des capacités contre le terrorisme de l'Autorité intergouvernementale pour le développement à Addis-Abeba;

- iii) Organisation d'ateliers régionaux et nationaux sur l'action de l'Afrique dans la lutte contre les crimes internationaux (génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre) et rôle de la Cour pénale internationale pour ce qui est de favoriser la responsabilisation des auteurs de ces crimes;
 - iv) Rédaction d'un certain nombre d'articles, de monographies et de bulletins d'information électroniques sur divers sujets liés à la criminalité internationale, y compris au terrorisme;
- c) *Lutte contre la corruption:*
- i) Organisation de plusieurs ateliers nationaux et régionaux pour promouvoir la sensibilisation au changement climatique et à son impact sur le développement et la gouvernance en Afrique;
 - ii) Hébergement du portail Internet sur la corruption (<http://www.ipocafrika.org>) et publication d'articles et de rapports sur un grand nombre de sujets liés à la corruption, à la gouvernance et à la responsabilité en Afrique australe;
 - iii) Réalisation de plusieurs initiatives visant à promouvoir l'application de la Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption et de la Convention des Nations Unies contre la corruption;
 - iv) Organisation d'un atelier d'experts pour renforcer la coopération entre les représentants de la société civile africaine afin de promouvoir la restitution des avoirs africains volés;
- d) *Contrôle des armes et désarmement:*
- i) Collaboration avec l'Organisation de coopération régionale des chefs de police de l'Afrique australe en vue d'élaborer des procédures types pour l'application du Protocole relatif au contrôle des armes à feu, des munitions et d'autres matériels connexes dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe;
 - ii) Accueil d'ateliers et élaboration d'un manuel pour aider les États africains à ratifier le Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (Traité de Pelindaba)⁴;
 - iii) Participation au Groupe d'experts sur le Libéria créé par le Conseil de sécurité pour suivre l'application de l'embargo sur les armes concernant le Libéria;
 - iv) Recherches sur le courtage d'armes en Afrique australe et sur les crimes et la violence par arme à feu en Afrique du Sud et au Kenya;
- e) *Lutte contre la criminalité organisée et le blanchiment d'argent:*
- i) Accueil d'ateliers régionaux sur la criminalité organisée et le blanchiment d'argent en Afrique de l'Est et en Afrique australe;
 - ii) Réalisation d'une analyse détaillée du lien entre la corruption et l'application de mesures de lutte contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Est et en Afrique australe;

⁴ Voir A/50/426, annexe.

- iii) Collaboration avec les services de police de pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe pour effectuer des analyses stratégiques des tendances de la criminalité organisée;
- iv) Publication électronique de bulletins, articles et monographies sur la criminalité organisée et le blanchiment d'argent en Afrique;
- f) *Autres publications et site Internet*: l'Institut a publié un grand nombre de documents, accessibles sur son site Internet (<http://www.issafrica.org>), qui reçoit plus de deux millions de visites par mois.

J. Institut coréen de criminologie

23. En 2008, les principales activités de l'Institut coréen de criminologie ont été les suivantes⁵ :

- a) *Ateliers, séminaires et colloques internationaux*:
 - i) Tendances actuelles de la cybercriminalité et mesures de lutte dans le monde, le 17 avril;
 - ii) Droit d'auteur et intégrité de la recherche, le 20 avril;
 - iii) Directions de la recherche sur la justice pénale en préparation de l'unification coréenne, le 7 mai;
 - iv) Mesures de lutte contre la récidive des délinquants sexuels, le 14 mai;
 - v) Révision de la Loi sur les mineurs et réforme du système de justice pour mineurs, le 23 mai;
 - vi) Évolution de la réforme judiciaire au Japon, le 2 juin;
 - vii) Réforme de l'homicide dans le droit pénal allemand, le 22 septembre;
 - viii) Euthanasie, le 21 octobre;
 - ix) Dysfonctionnement croissant de la cyberculture et mesures de lutte contre ce phénomène, le 1^{er} novembre;
 - x) Évolution au niveau international de la réforme du droit pénal spécial, le 7 novembre;
 - xi) Examen de la réforme provisoire du droit pénal au Japon, le 25 novembre;
- b) *Lutte contre la cybercriminalité*:
 - i) En coopération avec l'UNODC, l'Institut a organisé et accueilli la quatrième et cinquième réunion du Groupe d'experts sur la création d'un forum virtuel de lutte contre la cybercriminalité, à Séoul, les 21 et 22 février, et les 30 et 31 octobre;

⁵ Pour plus de détails, prière de consulter le site Internet de l'Institut coréen de criminologie (<http://www.kic.re.kr>).

- ii) En coopération avec l'UNODC, l'Institut a lancé en juin un programme pilote de formation en ligne pour les enquêteurs spécialistes de la cybercriminalité du Ministère vietnamien de la sécurité publique;
- c) Recherches sur la réforme du droit pénal concernant l'incorporation de dispositions du droit pénal spécial et d'autres textes dans le code pénal de la République de Corée; la pénalisation et la dépenalisation; le dispositif de sanctions et les sanctions pénales;
- d) Analyse du problème de la criminalité à l'égard des personnes âgées et mesures de prévention en la matière;
- e) Recherches exhaustives sur les homicides, y compris sur les causes, les tendances et les facteurs psychologiques;
- f) Analyse du système de jury en République de Corée, introduit début 2008. Les chercheurs ont participé à des procès devant jury, analysé les problèmes et proposé des alternatives juridiques pour y remédier;
- g) *Publications:*
 - i) Articles de recherche sur les sujets suivants : tendances de la criminalité et justice pénale en République de Corée, systématisation de la prévention du crime par le biais de l'aménagement des conditions de vie, mesures de lutte contre la gestion frauduleuse des projets de reconversion et de restructuration des logements; enquête sur la victimisation des mineurs; et élaboration d'un programme éducatif de droit pour les jeunes délinquants;
 - ii) Copublication, en février, avec l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies, d'un ouvrage intitulé *Pour la primauté du droit: cours et formation à la justice pénale dans le monde*;
 - h) Production d'une nouvelle version du Système d'informations statistiques sur la criminalité, qui comporte des données ciblées sur la criminalité fondées sur des données officielles pour la période 1986-2007.

K. Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire

24. L'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire est un institut universitaire indépendant basé à l'université de Lund en Suède. Sa mission est de promouvoir le respect universel des droits de l'homme et du droit humanitaire grâce à des programmes de recherche, à la formation universitaire, à la diffusion de l'information et au développement international. L'Institut est membre du Réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale depuis 1993. Ses programmes internationaux sont mis en œuvre en coopération directe avec l'organisme ou le ministère concerné. Ils sont principalement financés par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement. Au nombre des activités menées en 2008 par l'Institut et liées à celles de l'UNODC, il convient de souligner notamment les suivantes (pour plus d'informations, prière de consulter le site Internet <http://www.rwi.lu.se>):

a) *Enseignement supérieur*: en Suède, le personnel de l'Institut a donné une série de cours sur les droits de l'homme et les services de police aux étudiants de l'Académie de police de l'Université de Växjö;

b) L'Institut a continué de coopérer avec l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine dans le cadre d'un projet de recherche comparative et en matière de formation et de renforcement des capacités sur les droits de l'homme dans les systèmes pénitentiaires d'Amérique latine;

c) En coopération avec la Direction générale des services pénitentiaires du Ministère indonésien de la justice et des droits de l'homme, l'Institut a mis en œuvre des activités dans le cadre d'un programme portant sur l'application de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus dans cinq établissements pénitentiaires d'Indonésie. Son objectif était d'améliorer les compétences et les connaissances du personnel de la Direction générale et de ces cinq établissements en vue d'une gestion des prisons qui soit conforme aux normes relatives aux droits de l'homme et aux principes professionnels d'administration pénitentiaire;

d) S'appuyant sur sa coopération fructueuse avec le Collège national des magistrats de Beijing, l'Institut a démarré des activités conjointes pour renforcer les capacités des instituts de formation des magistrats de provinces chinoises dans le domaine des droits de l'homme, essentiellement à Hohhot (région autonome de Mongolie), à Xi'an (province du Shaanxi) et à Kunming (province du Yunnan). L'Institut a également coopéré avec la Procuration du Peuple du district de Haidian (Beijing) pour appliquer et diffuser des lignes directrices visant à renforcer la coordination entre les magistrats et la police. L'objectif ultime de ces lignes directrices est de renforcer la protection des droits de l'homme dans le district de Haidian et d'étudier les moyens de réduire la détention provisoire;

e) En Turquie, l'Institut a coopéré avec le centre de recherche sur les droits de l'homme de l'Université Bilgi d'Istanbul pour promouvoir la non-discrimination et les droits de la femme, notamment auprès des autorités judiciaires et des praticiens du droit turcs, ainsi qu'une approche de l'invalidité fondée sur les droits de l'homme auprès des praticiens du droit par le biais de formations et d'activités de sensibilisation;

f) Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'Institut a étudié les moyens de renforcer les capacités des instituts de formation judiciaire dans le domaine des droits de l'homme, au niveau régional;

g) La deuxième édition de *Essential Texts on Human Rights for the Police: A Compilation of International Instruments* a été publiée dans la série Professional Guides to Human Rights de l'Institut Raoul Wallenberg.

IV. Activités du Conseil consultatif scientifique et professionnel international

25. En 2008, le Conseil consultatif scientifique et professionnel international a poursuivi ses activités dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale en étroite coopération avec l'UNODC.

26. Dans le cadre de la dix-septième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, tenue en avril, le Conseil a participé à un atelier organisé le 23 avril par les instituts du réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale sur le thème “Élimination de la violence à l’égard des femmes: formes, stratégies et outils”. Une présentation sur le terrorisme et la violence à l’égard des femmes et des filles y a été faite.
27. Lors de cette même session, un membre du Conseil a rencontré le Directeur exécutif de l’UNODC pour déterminer le thème de la Conférence internationale du Conseil prévue en décembre 2008. À l’issue de cet entretien, il a été confirmé que la question du lien entre la criminalité organisée et le vol d’antiquités devrait être abordée lors de cette Conférence.
28. La Conférence internationale sur la criminalité organisée dans les domaines de l’art et des antiquités s’est tenue à Courmayeur (Italie) du 12 au 14 décembre. Son objectif était de réunir des universitaires et des praticiens (issus des services de détection et de répression, de musées et d’associations) pour qu’ils puissent procéder à des échanges d’idées et établir des partenariats en vue de documenter, d’étudier et de combattre le problème.
29. Pendant les quatre séances qu’a compté la Conférence, les participants ont examiné les questions suivantes : données quantitatives et statistiques, informations obtenues au cours d’enquêtes criminelles, difficultés rencontrées dans les zones de conflit et élaboration d’outils et de mesures internationaux en matière de politique pénale. Le cadre normatif pour la protection des biens culturels et les conventions internationales contre la criminalité organisée ont fait l’objet de débats tout comme le rôle du secteur privé (musées, salles de vente et associations).
30. Une réunion des instituts du réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale s’est également tenue pendant la Conférence.
31. À l’issue de la Conférence, le Conseil a formulé une série de recommandations qu’il espère présenter à la Commission à sa dix-huitième session, en 2009.
32. En coopération avec l’UNICRI et une organisation à but non lucratif appelée Contact Center, Inc., le Conseil a créé un calendrier en ligne contenant des informations sur les manifestations internationales dans le domaine de la justice pénale (<http://www.crimeday.net>).
33. Le Conseil continue de faire paraître un bulletin d’information trimestriel, publié en coopération avec l’Université arabe Nayef des sciences de sécurité.
34. Le site Internet du Conseil (www.ispac-italy.org) a reçu plusieurs centaines de demandes de renseignements par mois. Il contient des listes d’organisations non gouvernementales, d’experts, d’organismes privés et d’établissements universitaires qui s’occupent de la prévention du crime et de la justice pénale, et propose des informations sur les publications pertinentes des Nations Unies et d’autres entités. Le site contient également des informations à jour sur les préparatifs et la planification du douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.